

DÉBAT RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



RÉUNION GÉNÉRALE

Melun

Jeudi 7 Octobre 2010

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris



Le débat public, la saisine de la CNDP

> Dans le cas du projet du réseau de transport public du Grand Paris, la loi du 3 juin 1992 fait office de saisine et demande à la CNDP d'organiser un débat public sur ce projet.



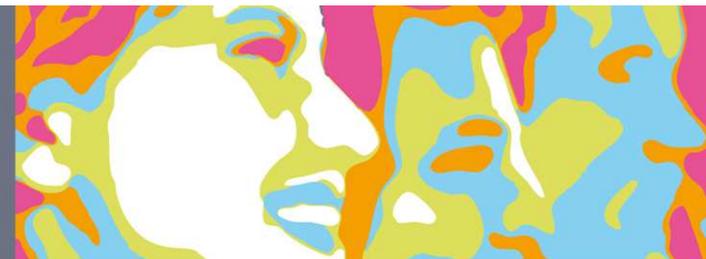
La CNDP et la CPDP

□ La Commission Nationale du Débat Public (CNDP)

- La CNDP est chargée de « *veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement d'intérêt national* »,
- Elle décide ou non de l'organisation du débat public en fonction des enjeux socio-économiques du projet, et de son impact sur l'environnement et le territoire,
- Elle nomme le Président de la Commission particulière du débat public (CPDP) et celui-ci en désigne les membres.

□ La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)

- **Neutre** (elle ne s'exprime pas sur le contenu du projet) **et indépendante**
- En charge de l'organisation et de l'animation du débat



Les objectifs du débat public

❑ Le champ du débat :

- Le débat porte sur « l'opportunité, les objectifs et caractéristiques du projet »

❑ Les objectifs :

- De s'informer sur les projets,
 - D'obtenir des réponses à ses questions,
 - D'exprimer ses observations, questionnements et propositions.
- Éclairer le maître d'ouvrage par de nouveaux éléments d'appréciation sur les suites à donner à son projet, la décision leur revenant.



Les principes du débat public

Neutralité : les membres de la CPDP ne se prononcent pas sur le fond du projet et ne donnent aucun avis. Ils garantissent la qualité des débats.

Indépendance : les membres de la CPDP sont indépendants du maître d'ouvrage.

Equivalence : les membres de la CPDP garantissent à toute personne de s'informer, de participer et de s'exprimer quels que soient son statut et sa représentativité.

Transparence : les membres de la CPDP s'engagent à ce que l'information sur le projet soit claire et accessible.

Argumentation : les membres de la CPDP veillent à ce que l'ensemble des positions et arguments exprimés soient explicités puis débattus.



Les suites du débat public

Dans les **2 mois après la clôture du débat**, la **CPDP** publie un **compte rendu** de l'ensemble des arguments échangés à partir duquel le Président de la CNDP établit un bilan pour chacun des débats.

Dans les 2 mois, la **Société du Grand Paris** rendra publique sa **décision** sur les suites qu'elle donne à son projet.



La CPDP Réseau de transport du Grand Paris

François LEBLOND, *Président de la Commission particulière de ce débat, Préfet honoraire*

Lamia ABDEL NABY, *Chargée d'assistance médicale, ancienne membre de CPDP*

Marie-Bénédicte AGUILA BALDIT, *Ancien avocat, ancienne membre de CPDP*

Claude BERNET, *Ancien inspecteur général de l'Agriculture, ancien Président de CPDP sur des projets d'infrastructures*

Paul CARRIOT, *Secrétaire général de l'Association Française des Ingénieurs et Techniciens de l'Environnement, commissaire-enquêteur*

Joëlle FODOR ESKENAZI, *Urbaniste, consultante en ingénierie de projets et stratégies de développement*



La CPDP Réseau de transport du Grand Paris

Laurence HENRIOT, *Fondatrice d'une entreprise conseil en management*

Marie-Laure JOUSSET, *Ancienne responsable du département design du Centre Georges Pompidou*

Michel ROSTAGNAT, *Délégué général de l'Union des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts*

Didier SERRAT, *Associé gérant d'une société de conseil en stratégie des entreprises*

Christine URIBARRI, *Directeur des actions économiques d'un établissement public national*

Henri WATISSEE, *Ancien chef d'entreprise*



Comment participer au débat public ? (1/3)

S'INFORMER

Les documents du maître d'ouvrage :

- Le **dossier du maître d'ouvrage et sa synthèse** présentent le projet,
- Les études menées dans le cadre de la préparation du projet.

Les documents de la CPDP :

- Un **dépliant** présente les outils d'information, de participation et le calendrier des réunions,
- Une **newsletter** mensuelle, ou journal du débat.

Les documents en cours de débat :

- Les verbatim des réunions publiques,
- Tous les avis, contributions et délibérations sont rendus publics,
- Les cahiers d'acteurs (4 pages maximum),
- Des études et documents complémentaires.



Comment participer au débat public ? (2/3)

S'EXPRIMER

Visiter le site Internet du débat :

www.debatpublic-reseau-GrandParis.org

La rubrique « *Participer au débat* » permet à chacun de s'exprimer et de poser des questions.

Les messages arrivent directement à la CPDP qui les enregistre et les transmet au maître d'ouvrage.

Les contributions écrites et les cahiers d'acteurs

Les 55 réunions publiques dont le calendrier à jour est en ligne sur le site Internet



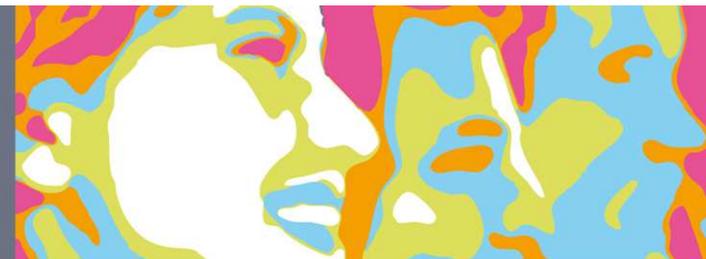
Les règles de la réunion

Au cours des réunions publiques, chacun peut s'informer, défendre une position et réagir aux options présentées par :

- ❑ **des questions écrites** : une fiche est remise à chaque participant au début de réunion. Elles seront saisies pendant la réunion publique pour permettre une réponse rapide du maître d'ouvrage à la majeure partie des questions.
- ❑ **des questions orales** : lors de chaque réunion, chacun peut prendre la parole pour poser une question. A chaque question posée sur le projet, le maître d'ouvrage doit répondre.
- ❑ **des questions via Internet** car la réunion est retransmise en direct.

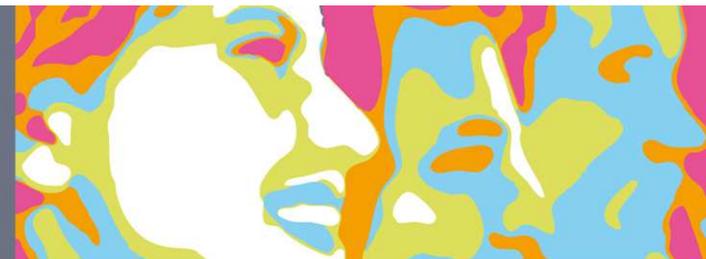
> Temps de parole limité à **3 mn maximum**.

Merci à tous de respecter cette règle afin de permettre la plus large expression. 11



Le droit à l'image

- Si vous ne souhaitez pas que votre image (photo ou vidéo) soit reproduite dans le cadre des supports de communication du débat, merci de nous le préciser
- La reproduction d'images ou de vidéos, en dehors du cadre des supports émis par la CPDP « Réseau de transport public du Grand Paris », engage la seule responsabilité de leurs auteurs



Les chiffres du débat public (au 5 octobre)

26 828 visites sur le site Internet depuis sous ouverture le 1er septembre

85 questions reçues et publiées sur le site

34 avis émis par le public et publiés sur le site Internet

7 cahiers d'acteurs publiés sur le site (dont un commun avec le débat public sur le projet Arc Express)

13



Les prochaines réunions

Lundi 11 octobre

Réunion thématique : « Compétitivité et rayonnement international »
Centre Marceau à Paris

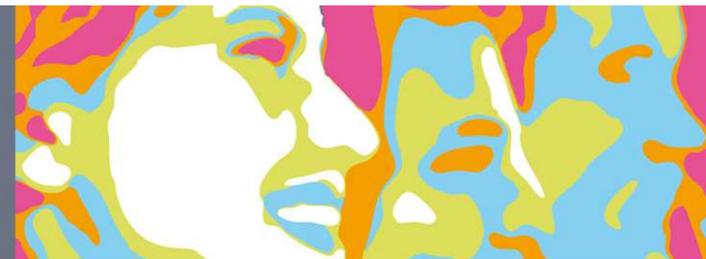
Mercredi 13 octobre

Réunion commune avec le débat Arc Express
Stade de France à Saint-Denis

Lundi 18 octobre

Réunion générale
Espace Parc Saint Christophe

14



Les prochaines réunions en Seine-et-Marne

Lundi 25 octobre à 20h

Réunion générale

Centre culturel de Chelles

Vendredi 3 décembre à 20h

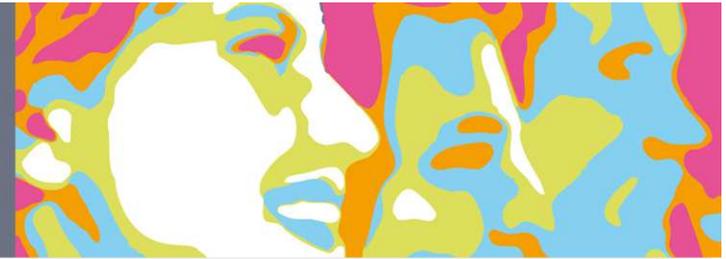
Réunion thématique : « Environnement et qualité de vie »

Champs-sur-Marne

15

**DÉBAT
PUBLIC**

**RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011



cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris



CONTACTS

La CPDP « Réseau de transport

Public du Grand Paris»

100, avenue de Suffren – 75 015 Paris

Fax : 01 44 49 93 95

contact@debatpublic-reseau-grandparis.org

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



François LEBLOND

Président de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Claude Bernet

Membre de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Lamia Abdel-Naby

Membre de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Henri Watissee

Membre de la CPDP

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Laurence HENRIOT

Membre de la CPDP

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Christine URIBARRI

Membre de la CPDP

cndp
Commission particulière
du débat public
Réseau de transport
public du Grand Paris



Marc VERON

Président du directoire de la
Société du Grand Paris

DÉBAT
PUBLIC

RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC DU GRAND PARIS



Brigitte GREGOIRE

Membre de la
Société du Grand Paris



Didier BENSE

Membre du directoire de la
Société du Grand Paris

Vue synthétique des deux projets



ARC EXPRESS ET SES DIFFÉRENTES VARIANTES

- Tracé proche
- Tracé intermédiaire
- Tracé éloigné
- Arcs est et ouest : fuseaux d'étude

RÉSEAU DE TRANSPORT DU GRAND PARIS

- Tracé "ligne rouge" Variante
- Tracé "ligne bleue" Variante
- Tracé "ligne verte" Variante
- ligne M14 actuelle
- Corridor tracés possibles

Gare TGV Aéroport

Carte réalisée par la Commission nationale du débat public